

**OFFICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL DE CORSE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du jeudi 7 avril 2025**

145^{ème} Séance

**Rapport relatif à l'affectation d'une Autorisation d'Engagement et
d'Autorisations de Programme**

Conformément au nouveau règlement budgétaire et financier de l'ODARC adopté par le Conseil d'Administration le 10 décembre 2020, l'action d'affectation consiste à réserver tout ou partie de l'Autorisation de Programme ou d'Engagement pour le financement d'une opération ou de plusieurs opérations identifiées en termes de contenu, de coût et de délai.

L'affectation est proposée au vote lorsque les conditions de démarrage de l'opération sont réunies. Elle se réalise au niveau de l'opération dans la limite du montant de l'AP/AE votées par le Conseil d'Administration.

L'affectation se matérialise ensuite comptablement par la mise en réserve d'un montant de crédits déterminé pour une opération d'acquisition ou de réalisation.

Dans le cadre de l'établissement du Budget Primitif 2025 et suite à la création d'une Autorisation d'Engagement ainsi qu'aux modifications des Autorisations de Programme explicitées dans les rapports précédents, une opération d'affectation du montant de l'Autorisation d'Engagement et des Autorisations de Programme est nécessaire.

Cette opération d'affectation se décline comme suit :

AE-2025-0017 : Parc automobile en location

Une Autorisation d'Engagement est ouverte pour le marché à venir afférent au renouvellement du parc automobile de l'Office sur une période de 3 ans.

Le coût s'élève à 1 250 000 € (Montant HT + quote-part de TVA non récupérable au regard du statut d'assujetti partiel de l'ODARC).

Il est demandé d'autoriser l'affectation de l'Autorisation d'Engagement n° AE-2025-0017 de 1 250 000 € au chapitre 011, imputation budgétaire 6135 Locations mobilières.

AP-2021-0004 : Travaux d'aménagement, création nouvel espace bergerie et hangar de stockage, VRD / SEE

Le coût des opérations y compris l'assistance à maîtrise d'ouvrage afférent aux travaux de création d'un nouvel espace bergerie, d'un hangar de fourrage et de matériels à la station expérimentale d'élevage d'Altiani a été révisé à la hausse + 95 000 € (montant HT + quote-part de TVA non récupérable au regard du statut d'assujetti partiel de l'ODARC).

Les études géotechniques et topographiques ont été réalisées au mois de juillet 2021. Les travaux liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ont commencé en 2023. L'achèvement de ce projet est prévu pour 2025.

Il est demandé d'autoriser l'affectation du montant complémentaire de 95 000 € de l'Autorisation de Programme n° AP-2021-0004 au chapitre 23 Immobilisations en cours, imputation budgétaire 2313 Constructions.

AP-2023-0012 : Création d'un système d'irrigation avec stockage inter-saisonnier / SEE

Le coût de l'opération y compris l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été révisé à la hausse + 250 000 € (montant HT + quote-part de TVA non récupérable au regard du statut d'assujetti partiel de l'ODARC).

Les études géotechniques et topographiques ont été réalisées au 2^{ème} semestre 2024. L'achèvement de ce projet est prévu pour 2025.

Il est demandé d'autoriser l'affectation du montant complémentaire de 250 000 € de l'Autorisation de Programme n° AP-2023-0012 au chapitre 23 Immobilisations en cours, imputation budgétaire 2313 Constructions.